

Comment les nouveaux programmes scolaires vont redessiner le lycée

► Le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, doit présenter en décembre son projet, actant la suppression des séries S, L et ES à la rentrée 2019 au profit d'« une plus grande personnalisation des parcours »

► Mathématiques, géographie, histoire, français... « Le Monde » résume ce qui va changer

► Le niveau de l'enseignement devrait être haussé, au risque d'un procès en élitisme

► A quoi doit servir l'enseignement de l'économie ?

Les points de vue de Philippe Aghion et Thomas Piketty

PAGES 12-13 ET CAHIER ÉCO - PAGE 7



Jean-Michel Blanquer à la sortie du conseil des ministres, à l'Élysée, le 24 octobre. ERIC FEFERBERG/APP

GILETS JAUNES LE CAS DE CONSCIENCE DE LA MAJORITÉ

Les députés LRM sont ébranlés par la mobilisation populaire des « gilets jaunes » et s'inquiètent, plus profondément, des réformes du gouvernement depuis dix-huit mois. « Si ces gens-là sont dans la rue, c'est qu'on a raté quelque chose », admet le député de l'Hérault Nicolas Démoulin.

Lors de la réunion de groupe de la majorité, mardi 20 novembre, Edouard Philippe a reproché aux députés leur mutisme ce week-end. Emmanuel Macron, en visite d'Etat en Belgique, est sorti mardi de son silence : il entend résoudre la crise « par le dialogue » mais n'envisage pas d'organiser un Grenelle de l'environnement. Le mouvement semble cependant se radicaliser, avant la manifestation nationale samedi à Paris.

PAGE 10

Arabie saoudite Des militantes féministes torturées

Neuf militantes, arrêtées entre mai et juillet alors qu'était levée l'interdiction faite aux Saoudiennes de conduire, ont été fouettées et torturées à l'électricité, selon l'enquête du « Monde », « du jamais-vu » pour des femmes incarcérées à Riyad. Amnesty International a, de son côté, recueilli des témoignages similaires

PAGE 2

Nucléaire Emmanuel Macron à l'heure du choix

► Le président de la République va annoncer le 27 novembre la feuille de route énergétique de la France pour dix ans

► Bercy et le ministère de l'écologie s'opposent sur le nucléaire, laissant planer la perspective d'un statu quo

► La réduction de la part du nucléaire de 75 % à 50 % sera repoussée de dix ans et le calendrier des fermetures retardé

► A plus long terme, l'exécutif travaille sur les scénarios d'un découpage des activités d'EDF

CAHIER ÉCO - PAGES 2-3



Masque dogon, village de Sangha, avant 1934. PIGRES, MUSÉE DU QUAI BRANLY/BNM

Art africain Le débat sur le retour des œuvres pillées

Le rapport commandé par Emmanuel Macron sur la restitution des œuvres d'art aux Etats subsahariens devrait être remis, vendredi 23 novembre, au chef de l'Etat. Il propose de modifier le code du patrimoine pour remettre aux Africains une partie des 90 000 pièces détenues par les musées français depuis la colonisation

PAGES 16-17

ÉDITORIAL UNE RESTITUTION COMPLIQUÉE

PAGE 24

Industrie
Thierry Bolloré provisoirement aux commandes de Renault

CAHIER ÉCO - PAGE 4

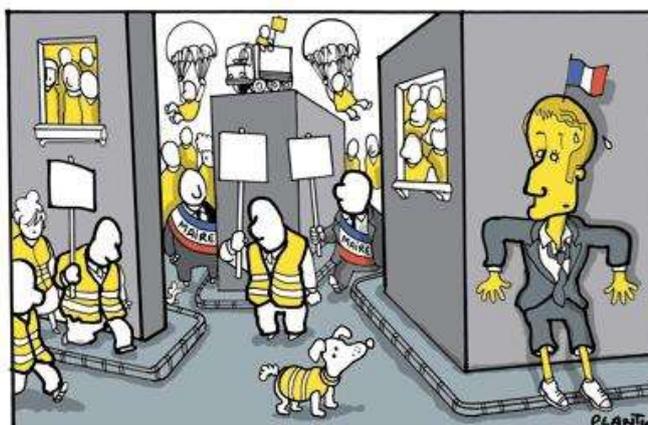
Environnement
La carte des départements les plus gourmands en pesticides

PAGE 8

Bourses
Les GAFA ont perdu près de 1 000 milliards de dollars depuis l'été

CAHIER ÉCO - PAGE 5

LE REGARD DE PLANTU



RÉFORME DU LYCÉE

Programmes scolaires : le lycée selon Blanquer

Les consultations sur les nouveaux programmes scolaires du lycée se sont achevées, mardi. Leur présentation définitive est attendue en décembre

Les quelque 80 projets de programmes scolaires du lycée, désormais tous dévoilés, sont-ils à la hauteur des attentes ? Donneront-ils corps à ce lycée du XXI^e siècle censé garantir aux élèves, en lieu et place des séries S, L et ES supprimées à la rentrée 2019, une « plus grande personnalisation des parcours », comme le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, s'y est engagé ? Et permettront-ils de « muscler » le baccalauréat à l'horizon 2021, comme promis par le président, Emmanuel Macron, pour redonner du « sens » à l'examen, mais aussi de la « cohérence » entre les enseignements du lycée et ceux de l'université ?

Ces questions, bon nombre d'enseignants et d'associations disciplinaires les ont posées avant même que le Conseil supérieur des programmes (CSP), instance chargée du travail de réécriture, ne mette un point final à sa copie, le 6 novembre : des « fuites » de projets de programmes ont, dès la mi-octobre, alimenté la machine à polémiques.

Analysé le projet éducatif d'ensemble que les nouveaux programmes devront porter ne va pas de soi. D'abord parce que les textes rendus publics ne concernent que les classes de 2^{de} et de 1^{re} (réformées en 2019), et pas la terminale (réformée en 2020), classe pourtant charnière pour s'assurer de la continuité entre le lycée et l'université – ce « continuum du bac – 3/bac + 3 », dans le jargon de l'école. Ensuite, parce que le corpus de textes était, jusqu'au 20 novembre, soumis à la consultation de la communauté éducative par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne. En parallèle et jusqu'en décembre, syndicats et associations disciplinaires continuent d'être reçus,

pour porter leurs demandes d'aménagements.

« Là où émergent les critiques, les projets de programmes bougeront », assure au Monde Jean-Michel Blanquer. Des inflexions se dessinent déjà en mathématiques, discipline dans laquelle le niveau des lycéens français pêche au regard des résultats de leurs camarades européens – la filière S siphonnant, depuis des décennies, les bons élèves, et pas seulement ceux qui se destinent à des études scientifiques. Les premières pistes de réforme divulguées prévoient que les maths disparaissent du tronc commun en classe de 1^{re}, pour devenir un enseignement de spécialité. Avec un « programme touffu » digne de la série S, avancent certains enseignants, quand même ce module est, en théorie, aussi destiné à accueillir des lycéens se destinant à des études de gestion, de journalisme... Ou à l'enseignement.

UN NIVEAU RELEVÉ

En attendant les programmes définitifs qui devraient être présentés en décembre à l'occasion d'un Conseil supérieur de l'éducation et d'une intervention ministérielle, un point semble déjà faire l'unanimité : les exigences au lycée s'envolent.

En français, par exemple, le nombre d'œuvres à étudier dans leur intégralité augmente. Les élèves de 1^{re} auront quatre œuvres imposées à lire pour le baccalauréat – contre trois au choix du professeur auparavant –, avec une forte revalorisation de la dissertation, exercice choisi aujourd'hui par 10 % des candidats. En mathématiques, le programme suit des recommandations remises en février par le mathématicien et député de l'Essonne, Cédric Villani (La République en



Jean-Michel Blanquer lors de sa visite au lycée de Jaunay-Marigny (Vienne), le 10 septembre.

VINCENT BUCHE / « LA NOUVELLE REPUBLIQUE » / MAXPPP

marque), et l'inspecteur général Charles Torossian : la démonstration trouvera une plus grande place dans les programmes, dans le tronc commun en 2^{de} comme dans l'enseignement de spécialité.

« C'est tout le système scolaire que l'on souhaite tirer vers le haut », résume M. Blanquer, et on le fera au service de tous : des élèves les plus à l'aise, à qui l'on va offrir des contenus exigeants, certainement pas édulcorés ; des élèves les plus fragiles également, qui feront l'objet d'une attention particulière à l'entrée en 2^{de}. Une aide personnalisée leur est promise, concentrée sur les mathématiques, le français, le soutien méthodologique.

Cela suffira-t-il à désamorcer le « procès en élitisme » que le ministre de l'éducation voit poindre ? A voir. « On retombe dans le péché mignon de l'école française : faire des programmes pour un élève idéal, et pas pour

l'élève réel », réagit un haut cadre de l'éducation nationale. Cette analyse trouve, déjà, un certain écho parmi les enseignants. « L'ambition est une bonne chose... si elle est bien dosée », témoigne un professeur de mathématiques. « On se demande un peu pour quel élève le programme est fait, fait valoir, dans la même veine, un enseignant d'histoire : si la spécialité histoire-géographie est destinée à préparer les élèves aux concours de Sciences Po, cela me paraît un peu juste. La plupart d'entre eux auront du mal à accrocher. »

La réforme Parcoursup et les critiques qu'elle a générées, la place des universitaires et des inspecteurs généraux dans les groupes de travail qui ont accouché des programmes, viennent renforcer la crainte d'un lycée « piloté par le haut ». D'autant que dans les établissements, engagés dans une course contre la montre pour mettre

Sur le terrain, les difficultés du chantier de la réforme

Choix des spécialités, enseignement des matières transversales et de l'informatique... Beaucoup de questions restent en suspens

Il est 19 h 30 ce lundi soir dans le réfectoire du lycée Louis-Jouvet, à Taverny (Val-d'Oise). Une foule de parents d'élèves de 2^{de} a pris place dans la cantine pour une réunion d'information sur le « nouveau lycée » dont leurs enfants seront les premiers cobayes. Une réunion pas comme les autres, puisque le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, est venu en personne présenter la réforme du lycée. Les parents ont l'air inquiet, car l'heure du choix approche : quelles spécialités seront proposées dans leur lycée ? Comment savoir laquelle sera exigée pour entrer à Sciences Po ou en médecine ? Comment s'assurer qu'on dispose du niveau requis pour suivre la spécialité mathématiques, alors que les filières S et ES vont disparaître ?

A la fin de la réunion, beaucoup de questions restent sans répon-

ses : la « carte des spécialités », qui doit répartir l'offre de cours sur plusieurs lycées, n'étant pas arrêtée, le lycée Louis-Jouvet est certain de proposer les sept spécialités « de base » qui seront offertes partout (histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, physique-chimie, mathématiques, humanités, littérature et philosophie, langues, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales), mais n'en sait pas plus sur le reste. Yolande Baeta, déléguée FCFE et parent d'un élève de 2^{de}, a tenté d'interpeller le ministre en dénonçant une « réforme précipitée ». « Les parents sont inquiets, les profs ne sont au courant de rien, et nous non plus », s'indigne-t-elle à la fin de la réunion.

Partout ailleurs, les mêmes questions se posent, parents et enseignants s'inquiétant de ne pas en savoir plus. A Marseille,

un professeur rapporte n'avoir eu « aucune réunion » avec l'équipe enseignante, et encore moins avec les parents. Tout au plus se parle-t-on de la réforme en salle des profs, où l'on se demande comment les élèves de 2^{de} pourront réfléchir à leurs vœux d'orientation, qui se feront au conseil de classe du 2^e trimestre, sans même savoir quels enseignements seront proposés dans leur lycée.

Des calendriers qui divergent

Pour la carte définitive des spécialités, en effet, les calendriers divergent, ce qui n'aide pas à rassurer les familles : dans l'académie de Versailles, où se trouve le lycée de Taverny, elle ne sera pas finalisée avant janvier 2019. A Aix-Marseille, elle devrait l'être dans quelques jours... Les provinciaux ont pu « faire remonter » des demandes après s'être coordonnés avec les

autres chefs d'établissement du même « bassin », c'est-à-dire formant un réseau d'établissements à distance raisonnable les uns des autres. Le tout, en tenant compte des spécificités territoriales. « Nous avons décidé, après concertation, de proposer une carte indépendante des autres lycées du coin, explique par exemple Pascale Le Flem, proviseure du lycée de Redon, une commune de 9 000 habitants en Ille-et-Vilaine. Nous n'avions pas le choix, car le plus proche est à 30 kilomètres. » Dans les établissements situés en ville, les élèves se déplaçaient déjà pour certaines options : la nouvelle carte des spécialités pourrait généraliser ce principe, même si rien n'indique, pour l'instant, jusqu'à quel point les élèves seront libres de combiner les différentes matières.

Quid de la fameuse spécialité « numérique et sciences infor-

matiques », emblématique de ce baccalauréat du « nouveau monde », qui pourrait être plébiscitée par les élèves ? Sa mise en œuvre pourrait relever de la gageure. Selon une source bien informée, la question inquiète la direction générale de l'enseignement scolaire : « l'informatique » n'est pas une discipline du lycée général à ce jour, et si elle est dispensée dans certaines séries technologiques, les établissements n'auront pas tous le vivier d'enseignants pour couvrir la demande. Dans certaines académies – à Nantes, par exemple –, le rectorat a demandé aux provinciaux de s'assurer, avant de demander la spécialité informatique, d'avoir des professeurs prêts à se former en nombre suffisant. Sans compter les moyens en locaux et en matériel. « Cette spécialité correspond à un besoin de la société de demain et

sa création est une bonne nouvelle, juge Xavier Chartrain, proviseur du lycée de Blain (Loire-Atlantique), mais je n'ai pas les locaux pour l'ouvrir. »

Du côté des enseignants, le casse-tête ne fait que commencer. Les professeurs qui devront enseigner les matières transversales comme « humanités, littérature et philosophie » ou « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » se demandent encore comment s'organiser. « Aucun temps de concertation n'est prévu », s'indigne Denis Saygılı, professeur de philosophie à Taverny. On ne sait pas si on devra se répartir le temps de cours à 50-50, ou bien s'il faudra se répartir les notions. « Sans cadrage national, les enseignants craignent qu'un rapport de force se mette en place entre les différentes disciplines. »

VIOLAINE MORIN



« ON RETOMBE DANS LE PÉCHÉ MIGNON DE L'ÉCOLE FRANÇAISE : FAIRE DES PROGRAMMES POUR UN ÉLÈVE IDÉAL, ET PAS POUR L'ÉLÈVE RÉEL », RÉAGIT UN HAUT CADRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

en musique le « lycée Blanquer », l'articulation entre les enseignements de tronc commun et les enseignements de spécialités que les lycéens auront à choisir à raison de trois en 1^{re} et de deux en terminale, se dessine à peine.

DES CONTENUS MODERNISÉS ?

Rue de Grenelle, on dément le « tour de vis conservateur » que d'aucuns lisent déjà dans les projets de programmes. « Nous voulons des programmes passionnants », affirme M. Blanquer. La réforme que nous menons créera du désir, de l'envie, et quand un élève aime ce qu'il apprend, il aime aussi l'approfondir. » Dans une tribune publiée dans *Le Monde*, fin août, la présidente du CSP, Souâd Ayada, a défendu une « instruction qui brise le confinement intellectuel et trace les voies de l'émancipation ». Sollicitée après la remise des projets de programme, elle n'a pas souhaité commenter.

La démonstration oratoire convaincante ? Dans les rangs syndicaux, on regrette la « faible » prise en compte des « savoirs être », ces soft skills – ou « compétences douces » que sont l'esprit d'équipe, le travail collaboratif, l'estime de soi... – déjà intégrés par bon nombre de nos voisins dans la conception des programmes. Les syndicats regrettent aussi le « cloisonnement des disciplines » dont les contenus leur apparaissent pensés « sans lien », dû selon eux aux « méthodes de travail » du CSP et à la « précipitation » qui a prévalu.

D'autres, encore, questionnent l'écart entre ces projets de programmes et une évalua-

tion qui demeure « classique » à leurs yeux, parce que dominée en grande partie par la dissertation – même si les épreuves terminales du bac intégreront, à compter de 2021, un « grand oral ». Cette « permanence », le ministre de l'Éducation l'assume : « La dissertation est un point fort de la France, dit-il. A l'heure où nous rentrons dans un siècle technologique, accroître la capacité de discernement des lycéens, leur apprendre à structurer leur pensée et à raisonner s'impose. Remédier à nos points faibles ne doit pas nous conduire à abandonner nos points forts. »

UN « MODE D'EMPLOI » DÉTAILLÉ

Prendre le risque de saturer les élèves d'informations est une chose, mais « pourquoi saturer les enseignants de préconisations, au risque de tomber dans le prêt-à-enseigner », interroge un ancien recteur. Pourquoi se sentir obligé de répéter aux enseignants, à chaque entrée de chapitre, ce qu'ils doivent faire et comment le faire ? Cet observateur averti n'est pas le seul, après lecture des projets, à mettre en doute la prise en compte des conditions d'exercice réelles du métier : plusieurs professeurs contactés confient douter de la possibilité d'exercer leur liberté pédagogique. En histoire, par exemple, les enseignants sont guidés par de nombreuses recommandations formulées par des « on peut mettre en avant » et autres « points de passage et ouvertures », qu'ils craignent de devoir respecter à la lettre.

« Quel peut être le sens de notre travail face à un programme aussi dirigiste, où l'on donne des réponses au lieu de poser des questions ? », se demande une enseignante de sciences économiques et sociales (SES). « Cela ne fait pas envie, réagit un autre, qui enseigne l'histoire-géographie. On a l'impression qu'on va être piéds et poings liés sur notre manière de travailler. »

« Un programme qui intéresse les lycéens ne doit-il pas, en premier lieu, leur parler » interroge un ancien membre du CSP. Leur signifier, clairement, pourquoi ils ont intérêt à maîtriser tel ou tel point pour trouver leur place dans le monde de demain ? Il faudrait pour cela reconnaître, aussi, aux élèves le droit de souffler un peu. Ce n'est pas la piste qui semble s'imposer, même avec un baccalauréat redimensionné. ■

MATTEA BATTAGLIA
ET VIOLAINÉ MORIN

Ce que disent les professeurs des projets présentés

L'histoire-géographie, le français et les sciences économiques et sociales sont les disciplines les plus sujettes à débat

Une transformation des enseignements doit accompagner la refonte des filières du lycée général. *Le Monde* a choisi d'analyser les projets de programmes dans trois matières qui font débat au sein de la communauté enseignante. Si, dans chaque cas, les professeurs se réjouissent de certains nouveautés, d'autres choix sont largement critiqués. Décryptage.

Un programme d'histoire centré sur le politique Facilement soupçonné d'alimenter le « roman national », le programme d'histoire est souvent pris dans des enjeux politiques, et cette nouvelle mouture ne dérogera pas à la règle. Alors que l'année de 2^{de} s'achève actuellement par la Révolution – qui passe souvent à la trappe, faute de temps –, l'année de 1^{re} commence au début du XIX^e siècle et court jusqu'à la seconde guerre mondiale, avec des entrées thématiques très larges, comme « Le siècle des totalitarismes », ou encore « Les Français et la République ». A l'intérieur de chaque thématique, on trouve des chapitres problématisés, par exemple « Une République, trois Républiques », sur la construction républicaine en France, ou bien « Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi) ». Le nouveau programme de 1^{re} prévoit de couvrir l'histoire, principalement française, de la Révolution à la première guerre mondiale, avec des intitulés plus descriptifs comme « La difficile entrée dans l'âge démocratique : la 1^{re} République et le Second Empire » ou bien « La mise en œuvre du projet républicain » (jusqu'en 1914).

Pour les professeurs interrogés, cet enseignement est trop chronologique et centré sur l'histoire de la nation. « Il n'y a pratiquement que des entrées en histoire politique », regrette Stéphane Rio, professeur d'histoire à Marseille, alors que l'on sait que celle-ci est facilement abstraite et qu'on y perd vite les élèves.

« Le programme « donne l'impression que l'on a voulu lui donner un sens, et ce sens, c'est la construction de la France », s'inquiète Florent Termisien, enseignant à Bondy (Seine-Saint-Denis). Ainsi le chapitre sur Rome et Athènes, en classe de 2^{de}, « vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe », précise le projet mis en ligne par le Conseil supérieur des programmes.

En géographie, l'actuel programme de première est réputé fastidieux, même s'il a été allégé en 2012. Si on n'y trouve plus « Les

espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux », sont toujours au programme « Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation », ou encore « Les territoires ultramarins de l'Union européenne et leur développement ». Désormais, les différents chapitres comme la métropolisation, la production, ou la ruralité devront proposer des recontextes géographiques sur la France. Un changement d'échelle un peu difficile à intégrer dans chaque chapitre, mais néanmoins fécond, jugent les enseignants.

En français, célébration du génie national Le programme de français, matière évaluée par une épreuve du bac à la fin de la 1^{re}, sera également transformé. Sur deux ans, les élèves verront toujours les quatre grands « genres » littéraires que sont la poésie, le théâtre, le roman et l'argumentation, organisés dans des périodes chronologiques larges comme « La poésie du Moyen Âge au XVIII^e siècle », au programme de 2^{de}. Mais le sujet d'invention est supprimé de l'épreuve écrite du baccalauréat et des œuvres imposées, destinées à être réutilisées dans la dissertation, seront au programme en 1^{re}. Un « carnet de lecture » tenu à jour par l'élève jusqu'au bac devrait également apparaître ; il servira à alimenter un dossier documentaire présenté à l'oral.

La progression chronologique rappelle un peu « *Le Lagarde et Michard* », concède Aude Paul, enseignante à Bobigny (Seine-Saint-Denis), en référence au célèbre manuel de littérature française considéré aujourd'hui comme vieillot, avec sa progression par siècles et sa glorification du génie national. « Tout ce qui est problématique est mis de côté, est un programme de célébration. Or, le français n'est pas une matière pour célébrer, mais pour interroger », observe-t-elle.

Pour les ouvrages imposés, les enseignantes interrogées craignent que les choix suivent la même pente que le reste du programme, soit des œuvres obligatoires « très patrimoniales », note Ingrid Benel, professeure de français à Sarcelles (Val-d'Oise), qui comprend cependant la volonté de reprendre les choses en main. Jusqu'à présent, les enseignants déterminent une série de textes sur lesquels l'élève peut être interrogé à l'oral. « Lors de la session 2018, j'ai vu des listes composées uniquement d'auteurs du XX^e siècle. Ce n'est pas suffisamment ambitieux », estime-t-elle.

Onze groupes d'experts pour l'enseignement professionnel

Le Conseil supérieur des programmes a annoncé, lundi 19 novembre, avoir missionné onze groupes d'experts – soit une centaine de personnes – pour réécrire les programmes des enseignements généraux de la voie professionnelle. La réforme concerne, à la rentrée 2019, la classe de 2^{de} et les classes de CAP. Parmi les professionnels missionnés figurent des professeurs exerçant en lycée professionnel ou polyvalent, dans l'enseignement supérieur ainsi que des inspecteurs. Sont concernés le français, l'histoire-géographie, l'enseignement moral et civique, les maths, les sciences physiques et chimiques, les arts appliqués et cultures artistiques, les langues vivantes étrangères, l'EPS, la prévention-santé-environnement, l'économie-gestion et l'économie-droit. Ces projets de programmes devront être finalisés au premier trimestre 2019 et, comme pour le lycée général, progressivement mis en ligne sur le site du ministère. La réflexion débitera ensuite pour les classes de 1^{re} et terminale.

PLUSIEURS ASSOCIATIONS D'ENSEIGNANTS ET DE CHERCHEURS ONT DEMANDÉ UNE RÉÉCRITURE COMPLÈTE DES PROGRAMMES DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

En SES, microéconomie et manque de pluralisme En sciences économiques et sociales (SES), le projet de programme de 2^{de}, comme celui de spécialité en 1^{re}, est dominé par la microéconomie. Contacté par *Le Monde*, Philippe Aghion, économiste proche d'Emmanuel Macron qui a piloté l'écriture des programmes, défend une entrée dans les disciplines par les modèles et la microéconomie, qui doit permettre aux élèves d'avoir une « boîte à outils dans chaque discipline » avant de « croiser les regards ». L'économiste rappelle par ailleurs que le programme de terminale, qui n'a pas encore été communiqué, sera consacré de majeure partie à la macroéconomie. « Mais nos élèves ont besoin de maîtriser la microéconomie avant de comprendre les grands enjeux », martèle-t-il.

Néanmoins, les projets de programmes font grincer des dents, à tel point que plusieurs associations d'enseignants et de chercheurs ont demandé leur réécriture complète. Depuis de nombreuses années, une partie des professeurs d'économie du lycée s'émouvent de cette prédominance de la microéconomie, mais le nouveau programme est jugé « particulièrement technique ». Pour Camille Aymard, enseignante en SES à Stains (Seine-Saint-Denis), c'est « mal connaître » les intérêts des élèves. « Ils ne vont pas comprendre de quoi on leur parle. Il faut commencer par des questions concrètes comme le chômage, et leur montrer des outils ensuite. Ce sont des programmes très politiques, centrés sur l'économie de marché », déplore-t-elle. En spécialité SES en 1^{re}, trois chapitres seront consacrés au marché.

« C'est comme si on voulait parler de la société sans entrer dedans », résume Cloé Gobert, enseignante à Arras (Pas-de-Calais). La notion de classes sociales ne sera pas vue avant la terminale, de sorte que, « au bout de deux ans de SES, les élèves ne sauront pas ce qu'est un employé ou un cadre », regrette Camille Aymard. Des choix qui paraissent neutres mais ne le sont pas, selon les deux enseignantes. La faible part de thèmes transversaux rendrait impossible le dialogue entre les différentes matières (économie, sociologie, sciences politiques), au profit d'une orthodoxie théorique et au détriment d'un pluralisme cher aux enseignants. « Les théories hétérodoxes font plus de place à cette intersection », rappelle Cloé Gobert. On nous pousse à présenter des vérités de tout temps, alors qu'elles doivent être replacées dans un contexte historique et croisées avec d'autres approches. ■

V.M.